



Clermont – Ferrand le 08/01/2026

Destinataires : Groupements Sportifs,
Comité Directeur, Comités Départementaux,
Salariés de la Ligue

PV Codir n°8 du 26 novembre 2025- 20h30 en visio-conférence

- ✚ Présent : Elsa Durieux, Eric Pfaifer, Béatrice Forgues (suppléante CD69), Daniel Maisonnial, Sylvain Rougé, Véronique Frelat, Olivier Verdet, Catarina Nogueira, Madeline Arnal, Julien Verney, Richard Goux, Cédric Partouche, Johann Morel, Pierre Fleurant, Céline Desmoulins
- ✚ Excusés : Richard Smouts, Gilles Chapelet, Nadine Ferret, Bruno Gaigé,
- ✚ Assiste : Laurène Marcou

1- PVs et CRs à valider

> 1.1 : PVs BE

Vote des PV 7 et 8.

Les PV sont votés à l'unanimité

> 1.2 : PVs du CODIR

Le PV du CODIR du 15 Septembre est approuvé à l'unanimité

> 1.3 : CRs des commissions

- **Commission Arbitrage**

Le BRI est voté à l'unanimité

La nouvelle composition de la CRA est mise au vote. Elle est adoptée à l'unanimité et sera disponible sur le site de la Ligue

Le CR de la réunion CRA du 9 Septembre est adopté à l'unanimité.

O. Verdet et la CRA travaillent sur les disponibilités des arbitres afin de lutter contre l'absentéisme. Il travaille sur une programmation qui permettrait de faire des rappels de désignation aux arbitres à chaque début de semaine.

- **Commission Développement**

Le CR n°1 du 12 Septembre de la commission développement est adopté à l'unanimité.

Le CR n°2 du 23 Octobre de la commission développement est adopté à l'unanimité.

- **Commission Beach**

Le CR de la commission Beach du 18 Octobre est mis au vote.

Catarina Nogueira pose une question sur l'obligation des clubs organisateur de proposer des arbitres au moment de l'inscription d'un tournoi au calendrier (notamment pour les tournois S3). Véronique Frelat indique que c'est pour l'instant une piste de réflexion seulement.

Pierre Fleurant demande si les questions concernant le beach volley dans les territoires carencés doivent être traités en commission outdoor ou en commission développement. E. Durieux propose que le traitement de cette question se fasse de façon transversale et que V. Frelat soit invitée systématiquement lorsque la commission développement travaille sur ce sujet.

Le CR est adopté à l'unanimité

- **Commission Sportive**

Le CR de la commission sportive est présenté par Mr Maisonnial. Après des débuts un peu laborieux notamment côté arbitrage les choses s'améliorent. Actuellement il y a un gros travail de la sportive sur les compétitions jeunes puisque les premiers tours de coupe de France sont gérés par les ligues et que les coupes régionales dépendent des équipes éliminées en coupe de France. Le travail se fait donc en flux tendu jusqu'à janvier et la constitution des poules élites. En M18F, beaucoup d'équipes et donc 2 poules élites seront proposées.

Johann Morel demande s'il est possible de limiter le nombre d'équipes inscrites en coupe de France car cela peut dévaloriser nos propres championnats. Il y a là une divergence de point de vue entre la fédération qui rajoute des compétitions (Challenge de France en plus de la coupe de France) mais qui effectivement peut appauvrir nos compétitions régionales et nous crée du travail supplémentaire.

Le CR est adopté à l'unanimité.

- **Commission Outdoor**

Le bilan de la commission Outdoor est présenté par Véronique Frelat et soumis au vote du CODIR.

Une question est posée par B. Forgues sur les conflits de date entre la détection pour le CRE Beach et les premières journées de Championnat Régional Senior Indoor.

Véronique Frelat rappelle que si des jeunes ne peuvent pas assister aux journées de détection il ne faut pas hésiter à entrer en contact avec Sebastien Goudal (Féminines) et Francois Deroux (masculins) pour signaler des joueuses et joueurs à haut potentiel. Souvent les meilleurs beachers sont également performants en salle ce qui crée une forte concurrence entre Outdoor et Indoor.

Le bilan Outdoor est adopté à l'unanimité.

Le PV de l'AG du 28 Juin a déjà été voté par voie électronique en vue de l'AG du 6 Décembre.

2- Point financier

> 3.1 : Bilan 2024 – 2025

Le bilan financier est présenté par L. Marcou.

Les documents du bilan financier ont été mis en amont à la disposition des membres du CODIR sur le drive du CODIR.

Le Bilan est positif avec un résultat net d'un peu plus de 13000 euros.

Augmentation importante du nombre de licences FFVB avec +16% ce qui représente 50000 euros de recettes en plus. Laurène Marcou prend le temps de répondre aux différentes questions du CODIR.

Sur les pénalités sportives et d'arbitrage les chiffres sont globalement à l'équilibre.

La mise à disposition des cadres a amené également des recettes supplémentaires significatives. L'augmentation de l'offre des stages d'été a également été à l'origine de ce bilan positif. Laurène Marcou fait remarquer que ces augmentations significatives ont pu compenser les pertes de subvention.

Des échanges s'en suivent sur l'augmentation des frais d'arbitrage. Une analyse de ces chiffres sera faite un peu plus en profondeur avant l'AG financière pour pouvoir répondre à d'éventuelles questions.

Pierre Fleurant fait remarquer que, par le passé, le budget a pu être positif grâce à l'absence de certains personnels (départ ou arrêt maladie) alors que le budget de cette année est positif avec un effectif stable.

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

3- Documents & Projets à valider

> 2.1 : « Charte » de communication

La charte de communication est votée à l'unanimité

Le modèle d'autorisation parentale est ensuite soumis au vote. L'autorisation est adoptée à la majorité (9 voix pour et 4 abstentions).

R. Goux propose d'envoyer le modèle au service juridique de la fédé.

Une fois que nous aurons le retour du service juridique les autres points (nomination du référent et vote sur le processus de validation des publications).

> 2.2 : Développement : Offre Team Building

Afin de répondre à la demande éventuelle de certaines entreprises ou fédération d'une prestation de team building, Céline Desmoulins propose une trame de gestion et une proposition tarifaire.

Elle propose au CODIR de se prononcer sur 3 points :

Le concept : validation à l'unanimité

Validation des taux de marge : validation à l'unanimité

Il est proposé que Céline Desmoulins et Laurène Marcou soient les référentes sur le projet.

> 2.3 : Développement : Questionnaire aux clubs

La dernière enquête auprès des clubs date d'une dizaine d'année. Il est donc proposé de sonder les clubs sur leurs attentes vis-à-vis de la Ligue.

La validation du contenu est proposée au CODIR et adoptée à l'unanimité

L'autorisation de diffusion est validée à l'unanimité.

Le CODIR s'engage également à l'unanimité à alimenter sa stratégie de développement avec les conclusions de l'enquête.

Céline Desmoulins sera la référente pour cette action.

4- Questions Diverses

J. Verney propose d'aborder le sujet de my FFVolley ainsi que de débattre sur la pertinence de faire 2 Assemblées générales en présentiel par an.

E. Durieux précise que nos statuts actuels ne le permettent pas mais JC Savoy précise que cela devrait apparaître dans prochains statuts.

Le secrétaire de séance

Julien VERNEY